

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Monsieur le Maire, il s'agit d'une délibération concernant une première vague de subventions au titre de la lutte contre les discriminations dans le cadre de ma délégation des Droits du Citoyen. L'ensemble des propositions qui ont été faites sont autour de projets que nous avons analysés au sein du GIPEV. Donc voilà cette première tranche de subventions.

Mme RABATEL Thérèse, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, je m'exprime au nom des deux groupes GAEC et Europe Ecologie les Verts.

La Ville de Lyon porte des politiques d'égalité dans ses différentes compétences politiques qui ont été encouragées par l'obtention récente du label Diversité, politiques que nous approfondissons dans notre travail quotidien. Nous approuvons cette délibération.

Les associations que nous soutenons ici couvrent les droits des êtres humains en général, et des personnes homosexuelles, des personnes étrangères, des personnes victimes de sectes, des personnes emprisonnées en particulier. J'insiste sur ce mot de personnes car la notion d'être humain, de personne, est toujours à prendre en compte et pas seulement le statut juridique ou des considérations théoriques.

Il y a des personnes derrière les chiffres et les situations. Et comme chacun le sait, le statut juridique est toujours susceptible d'évoluer.

Lyon peut s'enorgueillir d'une histoire faite de résistance et d'humanisme, partagée par l'écrasante majorité de sa population. Mais notre ville voit émerger des événements qui nous rappellent la deuxième face de notre histoire, sa face sombre.

Depuis « l'apéro rosette et pinard », à la défense de « la marche des cochons » samedi dernier, en passant par les installations de locaux identitaires ou néo-nazis à Gerland et à Saint-Jean, sans oublier les manifestations récurrentes contre l'IVG et les attaques physiques ou verbales qu'ont subi à plusieurs reprises ces derniers mois des personnes homosexuelles, il y a de quoi s'inquiéter et penser que la Ville, comme les associations humanistes et solidaires, ont encore du travail de conviction à réaliser.

Au lendemain de sa manifestation violente, le groupuscule lyonnais « bloc identitaire » doit être reconnu comme antirépublicain et par conséquent voir ses locaux fermés. L'utilisation de symboles, tels le salut nazi ou la croix gammée, sont interdits par la loi française, et les personnes qui s'en revendiquent sur la voie publique doivent être

condamnées systématiquement à des amendes, voire poursuivies ultérieurement selon les faits. Nous demandons instamment à M. le Préfet d'intervenir en ce sens.

Nous devons porter fermement les notions d'égalité et de fraternité, le mot le plus décrié et le plus oublié de notre devise. Nous nous félicitons par exemple, Monsieur le Maire, de votre prise de position en faveur du droit au mariage des personnes homosexuelles, du lancement du microcrédit par la Ville de Lyon, du travail sur les tarifs sociaux de nos services, de la réalisation de nombreux logements sociaux, etc. Nous devons renforcer encore ces politiques sociales, qui permettent à chacune et à chacun de mieux vivre et de vivre ensemble. Mais cela ne peut se concevoir sans une politique nationale qui pose la question de la répartition des richesses et d'une réforme enfin plus juste de la fiscalité.

Je vous remercie.

Mme GAY Nicole, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, en ces moments où la montée de l'extrémisme droitier, de l'islamophobie et de la xénophobie est exacerbée par la banalisation, au plus haut sommet de l'Etat, des discours haineux et d'une politique de « bouc émissaire », dont le but est de diviser la population et briser ainsi la cohésion sociale, nous ne devons ménager aucun effort pour l'égalité, les droits de citoyens et contre les discriminations.

Nous soulignons avec fermeté que la haine de l' « Autre » n'a pas sa place à Lyon. Notre ville, dont les qualités de terre d'accueil ont construit son identité, a toujours formé, forme encore et formera toujours, des ingénieurs, des médecins, des juristes, des scientifiques... et également des artistes, des sportifs qui ont fait, qui font et qui feront parfois bénéficier d'autres pays, voire leur pays d'origine, de leurs compétences et talents.

D'autres pays ont toujours fait, font et espérons qu'ils continueront à faire de même : leurs ressortissants ont posé, posent et poseront leurs valises à Lyon, nous ont fait, font et feront également bénéficier de leurs compétences et talents. C'est normal : c'est la mondialisation, la coopération, l'échange de compétences, la solidarité entre les peuples, etc.

Les réflexions xénophobes qui tournent autour de la bi nationalité, notamment la proposition de loi du Député UMP Claude Goasguen (cf interview au quotidien La Croix, lundi 9 mai 2011) méritent d'être farouchement dénoncées et combattues par les Parlementaires lyonnais qui siègent dans cette assemblée et par l'ensemble des Lyonnaises et Lyonnais. Ces réflexions ne sont que l'aboutissement d'une politique ethniciste du Gouvernement qui, conscient de son bilan chaotique, recourt à la banalisation de la haine comme sagesse électorale, une stratégie de miser sur la peur de l' « Autre » à des fins électoralistes.

Notre ville est vivement impliquée dans une démarche novatrice et consensuelle en faveur de l'égalité. C'est une politique intégrée et durable pour les droits des citoyens et contre les discriminations dans tous les domaines. Nous considérons que le malaise que vivent les Lyonnaises et les Lyonnais, comme tous les Français d'ailleurs, est dû aux inégalités sociales, à la vie dure, au désespoir.

En concentrant nos efforts pour nos quartiers populaires, en augmentant les logements sociaux, en œuvrant pour la mixité sociale, en apportant un soutien aux associations qui ne ménagent aucun effort pour lutter contre les discriminations, le racisme, la xénophobie..., nous essayons d'y apporter une solution.

En ces moments où des thèmes comme « quotas » font apparition dans le milieu sportif, il nous est impératif d'exprimer notre satisfaction du travail mené par Thierry Braillard. A Lyon, l'adhésion au sport, tant collectif qu'individuel est, sera et restera toujours, fondée sur le plaisir de jouer. Nous ne voulons pas des « quotas » qui excluraient des jeunes dans leur épanouissement. A ce sujet, nous remercions notre Collègue Thérèse Rabatel, d'avoir placé la Journée Internationale de la Femme sous le thème « Egalité Hommes-Femmes dans le domaine du sport ». Les débats menés dans tous nos arrondissements ont souligné l'importance de l'égalité, de la diversité et de la lutte contre les discriminations, quelles qu'en soient ses formes.

Notre souci à Lyon, c'est de traduire la diversité et nos différences en créativité, en richesses. Et ce par le biais de la mixité, car le sport est un lien social, durable et de loisir. Nous soutenons les actions menées à Lyon dans ce domaine et les élus de notre Groupe militeront toujours pour qu'il en reste ainsi.

Nous votons pour ce dossier.

M. LE MAIRE : Je dis simplement un mot puisque Mme Rabatel a cité le Préfet, pour dire que le Préfet a eu une attitude exemplaire sur les derniers événements, qui lui vaut d'ailleurs beaucoup de soucis sur Internet, et je tiens donc à lui rendre hommage ce soir.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Mme d'Anglejan a voté contre.)

(Adopté.)